



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE SELON LA PROCEDURE ADAPTEE DES MARCHES A BONS DE COMMANDE

Pouvoir adjudicateur : Commune de SABLONS – 21 route des Alpes -38550 SABLONS –
tél.04.74.84.22.18

Personne responsable du marché : M. le Maire de SABLONS

Objet de l'accord cadre : élaboration et livraison de repas en liaison chaude pour le restaurant scolaire et centre aéré

Critères d'évaluation des offres :

1°) valeur technique de l'offre (qualité des menus, originalité, goût, texture, aspect visuel) : 50 %

2°) Prix des repas : 35%

3°) références en matière de restauration scolaire, moyens mis en œuvre et qualifications et suivi des objectifs EGALIM : 15 %

Durée du marché : La durée du marché est de 12 mois à compter du 1^{er} septembre 2023, renouvelable expressément sans pouvoir excéder trois ans.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : voir règlement de consultation.

Conditions de délai : Date limite de réception des offres : 17 juillet 2023 à 12h

Offres à transmettre en priorité par voie électronique sur le site :

www.sudest-marchespublics.com ou par voie postale contre récépissé en mairie de Sablons – 21 route des Alpes -38550 SABLONS

Le dossier complet de consultation (DCE) peut être obtenu de façon numérique sur le site :

www.sudest-marchespublics.com

Il peut également être retiré sur le site internet de la commune :

<http://www.commune-sablons.fr>

Renseignements techniques et administratifs : sur la plateforme dématérialisée

www.sudest-marchespublics.com dans la rubrique : questions/réponses ou par courriel :

mairie.sablons38550@gmail.com ou tél.04.74.84.22.18

Instances chargées des procédures de recours : Tribunal Administratif de Grenoble

– 2 place de Verdun – BP 11335-38022 GRENOBLE cedex -tél : 04.76.42.90.00 - courriel :

greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Précisions concernant le délai d'introduction des recours : article R421-1 à R.421-7 du code de justice administrative (2 mois à compter de la notification ou publication de la décision du pouvoir adjudicateur).

Date d'envoi du présent avis de publication : 02 juin 2023